



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu du Comité Directeur Du lundi 7 septembre 2015 À La Crèche

Membres présents : J. Aymé, G. Braud, F. Brunet, S. Braconnier, L. Darfeuille, E. Ferchaud, S. Gourdon, P. Henri, S. Luqué, P. Méjean, Y. Rigour, M. Sabathé, C. Salmon, C. Scopélitis, G. Valantin, F. Watrin

Excusés : F. Dussauze, D. Gallois, S. Girardeau, V. Glangetas, T. Godeau, C. Guitard, F. Laurantin, H. Moinet, G. Pestel, A. Pignoux, A. Salmon

Assistent : M. Martin, V. Franchineau

Ouverture par le président Jack Aymé :

- Hommage à Max Bouhier, ancien président du CD79 et vice-président de la ligue, décédé ce dimanche : une minute de silence est observée en sa mémoire.
- FFBB : RAS
- CROS : RAS
- Il est rappelé aux présidents de commission de faire parvenir leur compte rendu au secrétariat de la ligue au plus tard le mercredi précédent le bureau ou le comité directeur afin de permettre les diffusions dans les temps impartis comme souhaités dans nos différents échanges.

CRO : François Watrin

- Rencontres amicales niveau championnat de France : compte tenu que les clubs concernés ne préviennent pas la ligue et la CRO, il est décidé que pour la saison 2016/2017, les règles fédérales seront appliquées en ce qui concerne les désignations de ces rencontres (la CRO désignera le haut niveau jusqu'en NM1 et NF1; les CDO désigneront jusqu'en NM2 et NF2). Les officiels recevront des convocations officielles.
- TIL U15 des 29 et 30/10 en Charente-Maritime : la CRO de chaque ligue est responsable des désignations des arbitres, en attente d'une note fédérale.
- Charte des officiels : la FFBB doit mettre en place un dispositif permettant une présentation aux clubs pour le 15/09 au plus tard.

SPORTIVE : Sylvette Gourdon

- La nouvelle composition de la commission sportive est présentée :
 - Présidente : Sylvette Gourdon
 - CS Jeunes : Yves Rigour
 - CS Seniors : Sylvain Braconnier
 - Contrôle des brûlés : Christian Scopélitis
- Tournois qualificatifs jeunes : suite au forfait général de Pouzioux VOUNEUIL s/s Biard en U17F, les 3 premières équipes du tournoi seront qualifiées. Les clubs y participant vont en être informés. Il

manque des délégués sur certains tournois, il est demandé aux élus de la ligue et des CD de se faire connaître auprès d'Yves Rigour selon leur disponibilité.

- RF2 : il y aura 2 poules de 8 donc 2 dates seront ajoutées à savoir les 19/03 et le 10/04. La 8^{ème} journée prévue les 7-8 mai passe au 14-15 mai (weekend de la Pentecôte).

CSR : Michel Sabathé

Les règlements sportifs particuliers (RF1, RF2, RM1, RM2 et RM3) adoptés en bureau le 02/09 sont validés après un vote (Pour : 15 voix, Contre : 0, Abstention : 1 voix).

Le règlement sportif particulier des CTC est également adopté par vote (Pour : 16 voix, contre : 0, abstention : 0 voix).

Une proposition d'aménagement réglementaire a été faite par la FFBB (disponible sur le site de la ligue CRO Consignes Nationales 2015-2016 pages 18-19) et applicable à compter du 26/09, mais il va être demandé un éclaircissement.

TECHNIQUE : Gérald Braud

- Rentrée Pôle : Le président de la ligue a assisté à la réunion de rentrée. Le CREPS a accueilli son nouveau directeur M. Behague Patrice. Le Pôle Espoir accueille 12 garçons et 9 filles pour la saison 2015-2016.
- Un stage de recyclage entraîneur R1s'est déroulé le 29 août à Cognac et un colloque départemental agréé par la Ligue a eu lieu le 5 septembre à Cognac (les participants à ce colloque devront assister à un autre colloque départemental ou à la journée de revalidation de décembre organisée par la Ligue pour obtenir leur revalidation).
- Les comités qui souhaitent organiser des CLINICS revalidant doivent en faire la demande avant fin septembre auprès de la commission technique.

DISCIPLINE : Thierry Godeau représenté par le secrétaire général

- 1 dossier en cours.
- Un courrier doit être envoyé aux joueurs suspendus ce début de saison, avec copie aux clubs des licenciés.
- Laurent Darfeuille devient chargé d'instruction.
- La composition de la commission de discipline est adoptée (Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0).

COMED : Thierry Godeau représenté par le Président de la Ligue

- Les comités départementaux doivent prévenir leurs arbitres des pièces manquantes dans leur dossier afin qu'il soit validé le plus vite possible.

SALLES ET TERRAINS : Christine Guitard

RAS

COMMUNICATION : Sébastien Luqué

Le site internet sera géré par Sébastien Luqué. Une mise à jour est en cours.

Les présidents de commission doivent envoyer à Sébastien Luqué et à Mathieu Martin les documents qu'ils souhaitent faire diffuser sur le site de la Ligue.

Mathieu Martin demande à ce qu'il y ait plus de photos de prises sur les manifestations de la Ligue afin d'alimenter un maximum le site.

FINANCES : François Dussauze représenté par Jack Aymé

Caisse de péréquation des TIC : la validation n'est pas possible à ce jour suite au non envoi de certaines factures par deux CD. La ligue contacte les CD concernés pour faire le point. La caisse de péréquation sera validée à la prochaine réunion de Bureau.

Une facture club reste impayée. Le nécessaire doit être fait avec le CD16.
Deux amendes pour la charte de l'arbitrage sont impayées et vont être gérées avec le CD17.

Le mode d'affectation de l'excédent du résultat 2014-2015 est voté et adopté à l'unanimité avec une répartition par tranche selon le nombre de licenciés dans le club (pour : 16, contre : 0, abstention : 0). Une enquête va être faite auprès des clubs pour connaître leur décision sur la modalité d'attribution de cette affectation.

COMMISSION FEMININE : Frédérique Brunet

- La commission féminine s'est étoffée suite à un appel de candidature auprès des comités départementaux et s'est réuni le 25 août.
Plusieurs propositions d'actions ont été faites pour cette saison afin de développer le basket féminin (création d'un challenge féminin, journée du sport féminin en janvier).

Le président de la Ligue ne voit pas d'objection à ces actions à partir du moment où elles restent en adéquation avec le budget accordé à la commission féminine. Une communication va être mise en place en direction des clubs sur ces sujets.

- Open féminin : Une refonte globale de l'Open est prévue cette saison afin de redonner de l'élan à cette manifestation dès la saison 2016-2017.

SECRETAIRE GENERAL : Patrick Henri

Un point sur le nombre de licencié est présenté, un léger recul par rapport à la saison passée.
Il est précisé que la délégation de pouvoir aux présidents de commission est reconduite pour cette saison.
L'annuaire FFBB n'est pas à jour en ce qui concerne le nombre de brûlé en CTC, il est bien de 5 et non de 7.

REFLEXION SUR L'OPPORTUNITE D'UN SERVICE CIVIQUE EN 2016-2017

Mathieu Martin a rencontré Joël Pigeau du CDOS la semaine dernière et le dossier sera étudié lors du prochain bureau.

TOUR DE TABLE des Présidents de CD et élus

- CD 16 : Cathy Salmon est touché par le décès de Max Bouhier. Elle nous fait part de l'arrêt d'activité du Dr Ibanez Jean-Louis. Elle ajoute que la structure gonflable est abîmée ; Christian Scopelitis doit intervenir. Elle termine en demandant, aux autres comités, un condensé pour l'e-marque. Le CD79 doit faire parvenir leur condensé aux 3 autres comités.
- CD 17 : 1 dossier service civique est en cours et doit prendre effet au 1^{er} octobre.
- CD 79 : 1 dossier service civique est en cours de recrutement.
- CD 86 : le CD86 souhaiterait recevoir les cahiers des charges et la liste des différents tournois qu'ils doivent organisés cette saison
- Jack Aymé : le tournoi R1 inter-région ne pourra pas être organisé par Cognac car leur seconde salle du complexe des Vauzelles n'a pas les nouveaux tracés. Le CD16 doit demander à un autre club.

- Laurent Darfeuille : il demande à ce que les délégués sur les tournois aient la liste des personnes convoquées.

RECAPITULATIF DES TACHES A EFFECTUER

- Un courrier doit être envoyé aux joueurs suspendus et copie aux clubs
- La péréquation sera validée à la prochaine réunion de Bureau.
- Le CD16 doit gérer la facture impayée d'un club.
- Le CD16 doit proposer un autre lieu pour les finales R1 de la grande région.
- Le CD17 doit gérer deux amendes pour la charte de l'arbitrage.
- Une enquête va être faite auprès des clubs pour connaître leur décision sur la forme d'affectation de l'excédent du résultat 2014-2015

Le Président
J. Aymé

Le Secrétaire Général
P. Henri

**PROCHAIN BUREAU
LE LUNDI 19 OCTOBRE A LA CRECHE**



ANNEXES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CRO DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2015 A LA CRECHE

Présents : S. Authier, P. Bonnaud, C. Champcourt, S. Clochard, L. Darfeuille, A. Girardeau, M. Gesson, P. Henri, S. Luqué, C. Méchin, Ph. Méjean, R. Roy, M. Sabathé, F. Watrin.

Absents excusés : F. Auduberteau, J. Grellier, C. Guitard, Y. Large.

Le président ouvre la séance en précisant que cette réunion programmée plus tôt que d'habitude devrait permettre de se mettre en place plus tranquillement.

Rencontres amicales.

Arbitres

Les désignations des arbitres sont assurées par la CRO du Haut Niveau jusqu'à la NM1.

Pour les autres niveaux de championnat ce sont les CDO qui désignent.

3 CDO sur 4 n'ont aucune information concernant les rencontres effectuées sur leurs territoires. Seule la CDO 16 est informée.

Ces principes étant posés, on est obligé de constater des dysfonctionnements. On apprend la tenue de ces matches par le bouche à oreille.

Pour la saison 2016/2017, la règle fédérale qui consiste à désigner des officiels sur les rencontres amicales sera appliquée :

Par les CDO pour les rencontres jusqu'en NM2

Par la CRO pour les rencontres de haut niveau.

Les officiels ne pourront officier qu'avec des convocations officielles.

Tous les clubs du Poitou-Charentes recevront un courrier d'information.

OTM.

Pour le Haut Niveau jusqu'à NM1, les désignations sont effectuées par la CRO et validées par la structure HN. Elles sont obligatoires avec une priorité de formation pour les HN.

Une indemnisation est prévue et doit être mise en place pour ces rencontres.

Etant donné que dans notre ligue, il avait été décidé depuis longtemps que ces désignations étaient un acte d'aide aux clubs et de formation de l'OTM HN, la CRO refusait d'appliquer cette directive qui allait à l'encontre de cette démarche de bons sens.

Les OTM sont d'ailleurs tenus de justifier leur absence.

Sur le championnat de France rien de particulier. Les disponibilités des OTM sont demandées.

Formation 2015/2016

- Journées Open des 26 et 27 septembre à Moncoutant.

Arbitres

45 places sont réservées.

Stage de recyclage pour les arbitres de RM1 et RF1.

Le samedi soir tous les arbitres et observateurs assisteront au match à Bressuire NM3.

Stage pour les arbitres RM1 et RF1.

Les désignations pour les matches du dimanche devront être faites bien en amont.

Une base de 70 questions, 35 « vrai-faux » et 35 QCM va être envoyée à tous les candidats.

OTM

Il y aura 4 stages différents en prévision.

Recyclage des OTM du championnat de France le samedi 26 septembre 2015.

Suite à la nouvelle charte :

Pour les OTM de championnat de France avec le certificat E-learning, convoqués les 2 jours pour la pratique sur les 3 postes.

Pour les OTM région convoqués sur les 2 jours pour pratique sur les 2 postes.

Pour les OTM CF à valider le samedi.

Observateurs : stage sur les 2 jours.

➤ Journée du 3 octobre : stage pour les R2. Journée de validation et en profiter pour communiquer des informations. Encadrement par Sébastien Authier et Fabrice Auduberteau.

➤ Journée du 4 octobre : stage de recyclage pour les arbitres R2/1 nouveaux jeunes sur les divisions U17 à Aiffres.

➤ TIL en Charente Maritime les 29 et 30 octobre : pas de stage arbitre organisé par la zone. Par contre, chaque ligue doit mettre en place l'organisation. Il faut 8 officiels plus l'encadrement et plus un technicien.

➤ TIC les 27 et 28 février : chaque CDO doit mettre 2 arbitres à disposition. Communiquer les noms pour fin décembre.

➤ TIC 4 et 5 juin 2016 : chaque CDO doit mettre 2 arbitres à disposition.

➤ Le référentiel : en attente de nouveaux règlements.

Les candidats doivent obligatoirement faire une année entière en championnat RM1.

La ligue propose une année de préparation avant l'inscription pour les nouveaux arrivants sur la division. La CRO accompagne les candidats.

Un mail va être envoyé aux arbitres concernés pour connaître leurs intentions.

➤ Championnats U13 et U15 en ligue et comités : il faut informer des aménagements des règles.

Désignations.

Encore trop d'arbitres toujours pas licenciés. Une relance a été faite.

Relance également pour obtenir des dossiers médicaux complets.

Les désignations vont être bien difficiles en raison du nombre d'arbitres, suite à des arrêts d'activité.

Les désignations sur les dimanches après-midis seront très difficiles à combler à partir de janvier.

Il faudra faire un suivi des désignations. Les arbitres devront vérifier avec leur code.

Nouvelles consignes fédérales.

Il n'y aura plus de pénalité financière concernant les absences des arbitres. La pénalité financière était jusque-là l'information qui alertait le club sur l'attitude de son ou ses arbitres. Est-ce que les clubs vont se préoccuper du comportement de leur ou de leurs arbitres sans cette « alerte » financière ? Il va donc falloir prévenir les clubs. En cas d'absences récurrentes un arbitre ne sera plus désigné et remis à disposition de son département. Il faudra informer les clubs avec copie aux CDO. Le tableau de suivi tenu jusque-là continuera à être tenu à jour. La CDO 17 met à jour sa liste de référents arbitres et OTM de clubs et va travailler avec eux.

Observations.

Laurent Darfeuille est le nouveau responsable des observateurs de la ligue.

Dans un premier temps il est souhaité de coordonner les désignations des arbitres avec les techniciens arbitres.

La fiche d'observation va être « bâtie » prochainement en s'inspirant de ce qui existe en championnat de France.

La priorité des observations vont sur les championnats RM1, RF1, NF3, U17 et sur le référentiel dont les candidats doivent être observés au moins 3 fois.

Il faut également voir les championnats jeunes et les R2. Ces derniers sont très demandeurs.

Objectif, 1 fois à l'année.

Il y aura peut-être besoin d'aide sur le plan administratif pour la saisie des données.

JNA : on en a parlé, on a évoqué entre CRO et CDO et on a tiré la conclusion qui s'impose, rien.

Site. Le président de la CRO demande au président de la commission communication de donner ses intentions et ses besoins pour alimenter le site.

UNSS

Réunion avec le responsable régional de l'UNSS.

F. Auduberteau est le responsable régional de la ligue pour l'UNSS.

Il est envisagé d'échanger les fichiers d'arbitres entre ces deux entités.

Le responsable de l'UNSS désirerait qu'une formation soit organisée pour les enseignants.

OTM

Les désignations sur le championnat NM1 sont considérées comme du HN.

« OTM club recevant » : pas de retour des CDO. Les clubs commencent à se poser des questions. Il faudrait connaître les noms des « OTM club recevant » déclarés.

Les clubs de championnat de France ont reçu un questionnaire.

Pour être OTM de championnat de France, il faut être validé sur les 3 postes.

Pour être OTM régional il faut être validé sur les 2 postes.

Pour être OTM club, pas de validation.

La formation E-learning peut s'avérer impressionnante parce qu'on peut y participer sans condition d'âge minimum, mais après il faut valider la pratique.

Exemple : une jeune fille de 13 ans, s'est trompée. Elle a fait une formation OTM CF et a été validée par son diplôme.

On est en manque d'OTM HN ce qui va compliquer les désignations.

Charte

On a la théorie certes, mais il manque le « process » pour pouvoir la mettre en œuvre correctement et facilement dans FBI. Actuellement, il faut chercher, découvrir et se « débrouiller » tout seul.

Si l'arbitre ne se déplace pas, il faudra revenir sur la désignation pour le signaler, de sorte qu'il n'abonde pas la charte pour ce match.

La CRO et les CDO devront être très vigilantes.

Sur la journée Open du dimanche matin 27 septembre de 9h00 à 10h00, formation au déroulement du match sur E-marque pour les arbitres de RM1 et RF1.

Participation aux formations : Alexandre MINOT ne participant pas aux formations de la CRO, est remis à disposition de sa CDO 86. Toutefois, s'il participe au stage départemental des 3 et 4 octobre il sera validé, si non sa mise à disposition de la CDO 86 sera confirmée.

Tour des CDO

CDO 79

Peu d'arbitres validés.

On cherche une date pour une réunion.

Stage le 4 octobre à Parthenay.

Formation par territoires sur 3 mois à partir de janvier 2016.

CDO 86

En retard sur la formation d'arbitre départemental de la saison passée pour communiquer les derniers documents.

Réunion avec les formateurs de l'école d'arbitrage.

Stage de recyclage sur 2 jours les 3 et 4 octobre.

CDO 17

Réception de la synthèse des réponses de l'enquête de la fédération sur la formation.

Le président de la CDO 17 propose son aide à la CDO 86 pour la charte, et à la CDO 16 pour FBI.

Réunion de la CDO vendredi prochain.

Stage le 3 octobre. Il y aura 2 groupes de niveau. Un pour les arbitres sur les championnats à obligation et un groupe pour les arbitres sur les championnats non à obligation.

Bien préparer la réunion avec les secrétaires compte tenu de toutes les informations à communiquer.

Tous les documents sont sur le site internet.

La présidente du comité demande à la CDO de mettre en place une action spécifique sur le basket féminin et tout spécialement sur l'arbitrage féminin à l'occasion du stage du 3 octobre.

CDO 16

Stage de recyclage le 4 octobre

Tour de table

M. GESSON souhaite connaître l'avis de ses collègues. Comment faire quand on ne peut pas couvrir les championnats à obligation ? Est-ce qu'on peut désigner sur les championnats non à obligation ? La CDO 17 couvre tous ses championnats à obligation, si besoin en « faisant monter » des arbitres des championnats non à obligation. Alors se pose la question de la possibilité de désigner des arbitres qui n'ont pas encore l'expérience nécessaire ce qui peut conduire à un découragement sur un match compliqué. Mais alors peut-être faut-il se poser la question de savoir quelle est la vocation du comité. Il semble que ce soit d'accueillir les arbitres recrutés par les clubs, de les former et les accompagner pour qu'ils progressent en étant désignés sur le niveau qui leur convient.

R. ROY : la CDO 86 désigne sur les DM1, DF1 puis U17.

P. HENRI : trop de dossiers médicaux arrivent en retard. La date limite n'est pas respectée. Il ne faut pas oublier que les médecins sont aussi des bénévoles. Attention, à un moment on dira stop. D'ailleurs, ce sont toujours les mêmes arbitres qui sont en retard.

M. SABATHE : si vous avez de nouveaux arbitres R2/1, vous me les communiquez.

<p>Commission Technique Régionale - Compte rendu d'activité – Comité Directeur du 07-09-2015</p>
--

Journée de revalidation des entraîneurs

Bilan de la journée du 29 août 2015

33 entraîneurs ont suivi la journée de recyclage entraîneur

- Catégorie Seniors : 12 entraîneurs présents sur les 24 soit 50%
- Catégorie Jeunes : 2 entraîneurs présents sur les 69 (ce qui est normal car la journée de revalidation des entraîneurs des catégories jeunes est le 20 décembre)

Déroulé de la journée :

- 11h00-12h00 : Accueil et information sur le cycle de formation CQP et statut de l'entraîneur.
- 12h00-13h30 : Déjeuner
- 14h00 : 1^{ère} Intervention technique : David GALLOIS retour expérience championnat Europe U18M sur le thème du pré-collectif offensif et défensif.
- 15h15 : intervention arbitrage : Stéphane CLOCHARD
- 16h30 : 2^{ème} intervention technique : Greg THIELIN sur le thème du Pick and Roll
- 17h30 : clôture
- 19h00 : Match Cognac - Rupella

Un colloque départemental agréé par la Ligue se déroulera à Cognac le samedi 05 septembre. Pour obtenir leur revalidation les participants à ce colloque obtiendront leur revalidation dans la mesure où ils participeront soit à un autre colloque départemental agréé par la ligue ou à la journée de revalidation du 20 décembre organisée par la Ligue.

Le Président de la Commission Technique
Gérald BRAUD

Commission féminine

Compte-rendu de la réunion du 25/08/2015

Présents : Sylvette GOURDON, Mathieu MARTIN, Héléna MOINET, Valérie PLAIRE, Christophe PONTCHARRAUD, Frédérique BRUNET

Après appel aux volontaires auprès des comités départementaux, la commission féminine s'est étoffée. Cependant, il serait souhaitable que chaque CD soit représenté.

Proposition d'actions pour la saison en cours

1- **Challenge féminin** : récompense aux clubs qui auront le meilleur pourcentage de créations de licences féminines par rapport au nombre total de licenciés. L'échéance pour la création de licences est fixée au 1 mai 2016 et les récompenses sont distribuées lors de l'AG de la ligue.

Trois clubs sont récompensés par des bons d'achats (500-400-300euros) et les joueuses concernées reçoivent un ballon rose (environ 6 euros).

Une information aux clubs doit être effectuée en début de saison.

2- **Journée du sport féminin** :

Offre de ballons roses aux clubs qui organiseront des actions lors cette journée en janvier 2016.

Mise en valeur des actions sur le site de la ligue.

3-**OPEN 2015** à Moncoutant

Proposition pour l'année 2016-2017

Avec quelques années de recul et au regard de ce qui se fait sur les autres ligues, il semble nécessaire d'engager une réflexion sur l'OPEN Féminin. Deux axes se dégagent : la promotion du basket féminin ou/et l'animation territoriale.

Force est de constater que les retours de cette journée ne sont pas à la hauteur des attentes. Les clubs ne montrent pas un grand enthousiasme et le public recherché n'est pas au rendez-vous.

La commission propose de modifier la formule et d'orienter cette manifestation selon les objectifs suivants :

- Choisir un lieu assurant une grande visibilité afin d'attirer du public et pérenniser l'endroit de façon à faire de cet événement un rendez-vous connu, reconnu et incontournable chaque année
- organiser des animations attractives autour de cette journée (avec la structure gonflable notamment, etc...)
- Changer de catégorie et organiser l'open pour les U13 et U15 premières divisions (une invitation pour les engagées en 2ème division est envisagée). Ces catégories devraient entraîner la présence d'un public plus nombreux (les familles).
- Lier cette journée à un match féminin de niveau championnat de France en soirée (match de présaison) auquel seront invitées les équipes.

Ce projet impose quelques conditions matérielles :

- un club support,
- des équipes de championnat de France partenaires,
- 2 terrains indoor proches et de l'espace autour pour les animations et les parkings
- un lieu visible pour attirer un public plus large
- une communication plus efficace (médiat, site internet...)

Frédérique Brunet
Présidente de la commission